



Note de présentation brève et synthétique du compte financier unique 2025 du Centre Communal d'Action Sociale de Bruges

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte financier unique retrace la réalisation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 des dépenses et des recettes prévues dans le budget primitif et les décisions modificatives. Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l'exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l'arrêté des comptes. Il est établi en partenariat avec le Service de gestion comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Au compte financier unique du Centre Communal d'Action Sociale, s'ajoutent le budget annexe du SAAD (Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile) et celui de la Résidence Autonomie le Sourire.

Le Compte Financier Unique 2025 pour le CCAS et les comptes administratifs et de gestion des deux budgets annexes sont soumis par le Président au conseil d'administration le 23 juin 2026.

Budget principal du CCAS : les résultats 2025

Les résultats d'exécution du budget principal du C.C.A.S. 2025 s'établissent comme suit :

SECTION	CREDITS OUVERTS 2025	REALISATIONS 2025
FONCTIONNEMENT		
RECETTES	6 849 486.00 €	6 509 000.95 €
DEPENSES	6 849 486.00 €	5 705 830.42 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		803 170.53 €
INVESTISSEMENT		
RECETTES	83 961.00 €	31 204.19 €
DEPENSES	83 961.00 €	42 963.54 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-11 759.35 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		845 303.78 €

Restes à réaliser dépenses d'investissement	- 18 055.56 €
---	---------------

RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2025

1 618 659.40 €

La section de fonctionnement du budget principal du CCAS

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services relevant du CCAS. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, assurances, fluides, impôts, remboursement des crédits...)

Les recettes de Fonctionnement

Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (crèches, services aux personnes âgées ...), aux dotations versées par l'État, le Département ou d'autres collectivités territoriales, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement réelles 2025 du CCAS s'élèvent à 6 509 000.95 €.

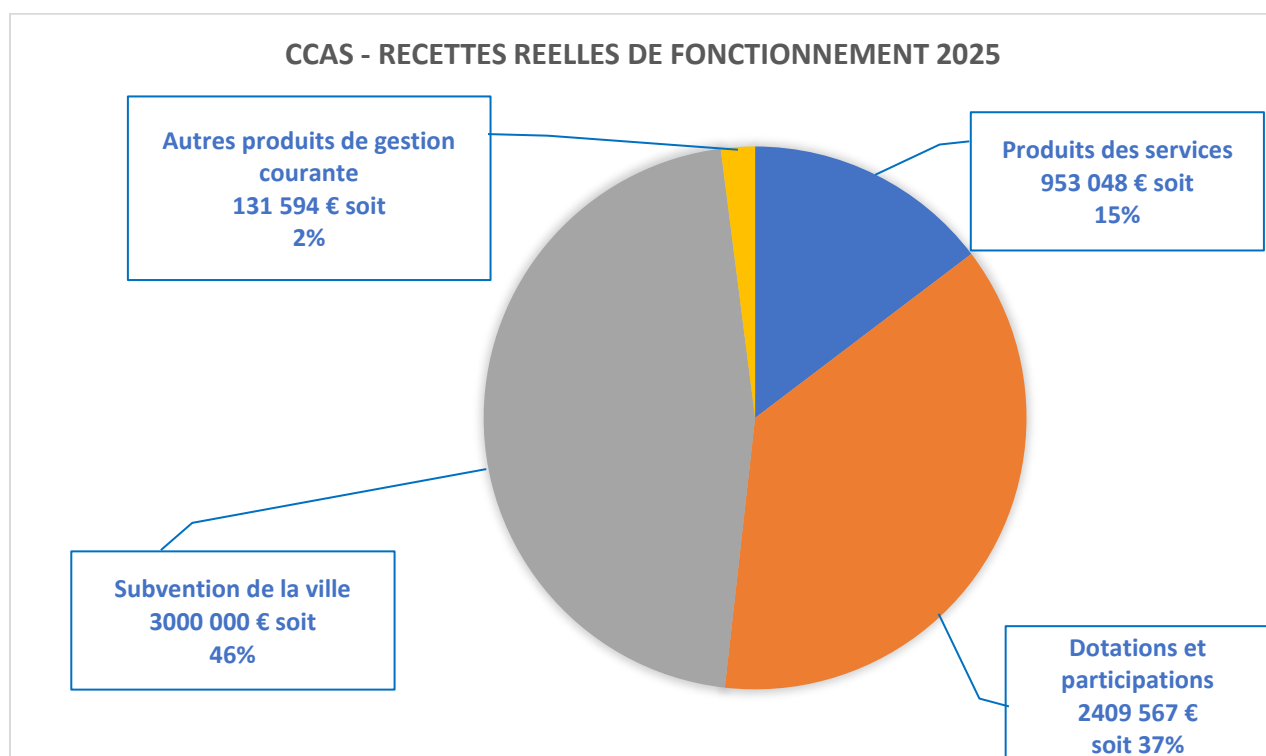
Les recettes principales réelles sont réparties comme suit :

- Les produits des services
- Les dotations, subventions et participations de l'Etat, la Caisse d'allocations familiales et les autres financeurs
- La subvention de la ville de Bruges

Les principaux services concernés par cette reprise d'activités sont les structures d'accueil de la petite enfance et certains services aux seniors.

Les recettes versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF) en 2025, ont été versées en fonction de l'activité réelle 2024 (solde) et du prévisionnel 2025 (deux acomptes).

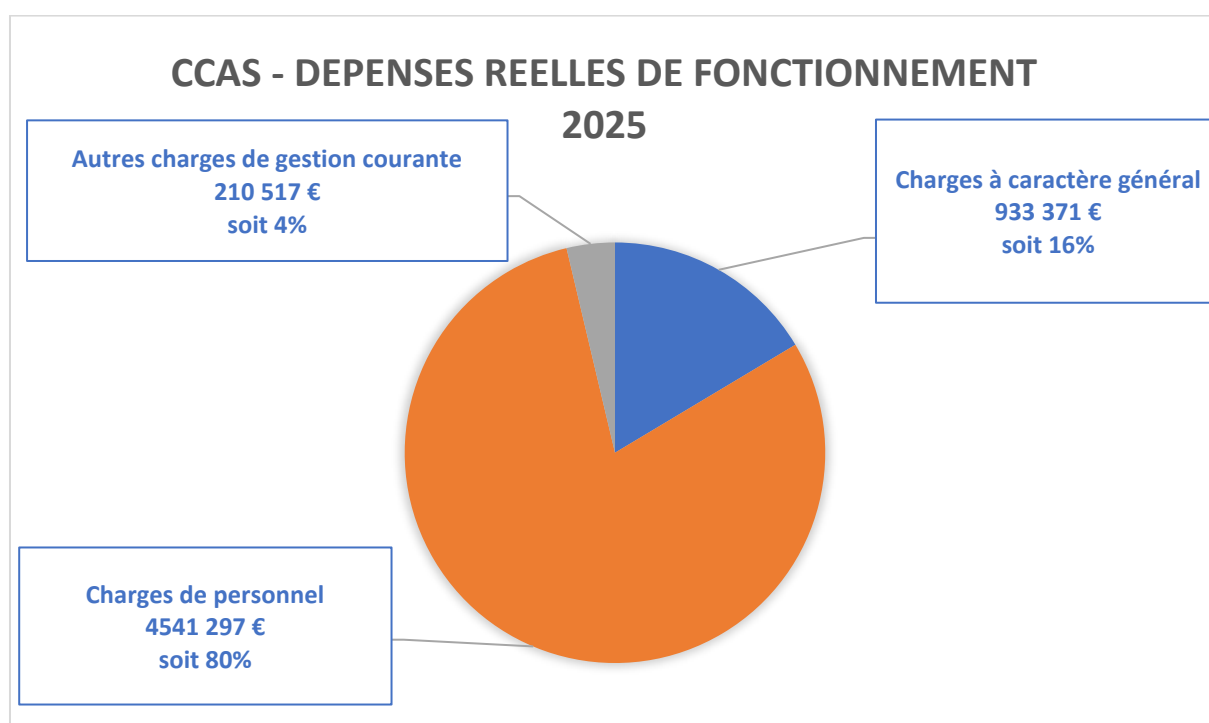
Répartition des recettes réelles de fonctionnement



Les dépenses de Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 685 184.39 €, auxquelles s'ajoutent 20 646.03€ de dotations aux amortissements, soit un total de 5 705 830.42 €. Les dépenses réelles sont principalement constituées :

- des salaires et charges du personnel soit 80%,
- des charges générales relatives au fonctionnement des structures : fluides, entretien de matériel, achat de fournitures et de matières premières
- des prestations de services,
- des subventions versées aux associations,
- des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes :
 - o du SAAD pour un montant de 130 000 €
 - o et de la Résidence Autonomie « Le Sourire » pour un montant de 30 000 €



La section d'investissement

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets et équipements pour le fonctionnement des services avec la possibilité d'amortir les dépenses.

Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 10 558.16 €.

Les principales recettes d'investissement 2025 sont :

- Le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) : 3 341.12 €

- l'excédent de fonctionnement capitalisé 2024 : 6 337.44 €

- les cautions reçues : 879.50 €

Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 30 971.54 € et 18 055.56 € sont reportées en 2026. Ces reports correspondent à des dépenses engagées par la collectivité mais qui n'ont pas été payées au 31/12/2025.

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2025 sont l'achat de matériel et de mobilier pour les structures.

BUDGET ANNEXE : SAAD (Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile)

Les résultats d'exécution du budget annexe du SAAD pour l'année 2025 sont les suivants :

SECTION	CREDITS OUVERTS 2025	REALISATIONS 2025
EXPLOITATION		
RECETTES	809 153.00 €	708 440.99 €
DEPENSES	809 153.00 €	710 385.43 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		- 1 944.44 €
INVESTISSEMENT		
RECETTES	4 175,81 €	386.00 €
DEPENSES	4 175,81 €	109.06 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		276.94 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ		86 422.34 €

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 84 754.84 €
-----------------------------------	----------------------

Les charges de personnel représentent près de 95% des dépenses.

BUDGET ANNEXE : RESIDENCE AUTONOMIE « LE SOURIRE »

Pour rappel, le budget annexe de la Résidence Autonomie « Le Sourire » a été mis en place en cours d'année 2020.

Les résultats d'exécution du budget annexe de la Résidence Autonomie « Le Sourire » pour l'année 2025 sont les suivants :

SECTION	CREDITS OUVERTS 2025	REALISATIONS 2025
EXPLOITATION		
RECETTES	511 178.00 €	409 720.85 €
DEPENSES	511 178.00 €	490 350.39 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		-80 629.54 €
INVESTISSEMENT		
RECETTES	37 867.00 €	16 995.26 €
DEPENSES	37 867.00 €	11 252.25 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		5 743.01 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTÉ		140 518.21 €

Restes à réaliser dépenses	4 429.54 €
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	44 355.00 €

Les dépenses d'exploitation sont principalement constituées :

- des locations immobilières et charges locatives versés à ENEAL dans le cadre du bail emphytéotique administratif de la résidence autonomie
- des charges de personnel qui représentent 47% des charges totales d'exploitation

Synthèse des 3 budgets consolidés

